



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

#### Licenciements chez Metalor

La Direction des Finances et du Développement économique de la Ville de Neuchâtel prend acte avec tristesse et consternation de la fermeture de la division horlogerie et bijouterie de la société Metalor, historiquement liée à la cité. Elle est sincèrement touchée à l'évocation des pertes d'emplois qui lui sont liées et qui représentent autant de drames pour les personnes concernées et leurs familles. La perte fiscale potentielle qui découle de la restructuration de la société constitue aussi, bien évidemment, un sujet majeur d'inquiétude pour la Ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 10 février 2010

**Renseignements complémentaires:** Alain Ribaux, conseiller communal, directeur des finances et du développement économique,  
☎ 079 531 90 10 e-mail : [alain.ribaux@ne.ch](mailto:alain.ribaux@ne.ch)